



Le 19 mai 2021

TABLE DES MATIÈRES

PROGRAMME D'ACTION DU GOUVERNEMENT

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

SOINS DE SANTÉ

M^{me} Landry

L'hon. M^{me} Shephard

M^{me} Landry

L'hon. M^{me} Shephard

M^{me} Harris

L'hon. M^{me} Shephard

M^{me} Harris

L'hon. M^{me} Shephard

DROITS DE COUPE

M. K. Arseneau

L'hon. M. Holland

M. K. Arseneau

L'hon. M. Holland

CORONAVIRUS

M. Austin

L'hon. M. Higgs

PERSONNES ÂGÉES

M. Gauvin

L'hon. M. Fitch

M. Gauvin

L'hon. M. Fitch

[Original]

PROGRAMME D'ACTION DU GOUVERNEMENT

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick a connu de grands leaders. Le Nouveau-Brunswick a connu des leaders qui ont voulu continuellement améliorer le tissu social de notre province. Notre province a connu des leaders qui ont aussi voulu protéger les droits de toutes les communautés au Nouveau-Brunswick, soit les communautés anglophones et francophones, nos Premières nations et les nouveaux arrivants.

Hier, à la Chambre et devant les médias, le premier ministre actuel, avec un court propos, a remis en question tout ce travail qu'ont réussi à accomplir de grands leaders tels que Richard Hatfield, Bernard Lord, David Alward et j'en passe.

Aujourd'hui, le premier ministre a l'occasion de corriger ce qu'il a dit hier, lorsqu'il a remis en question tout ce travail effectué depuis 50 ans.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci de la question. Vous savez, Monsieur le président, nous nous trouvons actuellement dans une situation intéressante au Nouveau-Brunswick. Au moment où la pandémie tire à sa fin, il suffit de regarder aux quatre coins de la province pour constater l'excellent travail accompli par la population. Nous sommes témoins de l'esprit de coopération qui a régné tant à la Chambre qu'au sein du comité du Cabinet sur la COVID-19, qui était le premier du genre dans tout le pays.

Monsieur le président, l'examen des défis qui se posent à la province est une obligation et non une option. Nous ne pouvons pas nous permettre de dire : eh bien, nous ferons les choses comme nous les avons toujours faites, et la vie suivra son cours... Monsieur le président, nous avons de vrais défis à relever. Concernant les grandes questions sur lesquelles nous pouvons travailler avec les dirigeants, je suis disposé à poursuivre dans la même lancée, mais il ne s'agira pas de fermer les yeux sur les problèmes. Je ne suis pas prêt à fermer les yeux sur les enjeux. Je ne suis pas prêt à voir nos hôpitaux manquer de personnel et à faire comme si de rien n'était. Je ne suis pas prêt à faire fi des accords fiscaux injustes. Si nous examinons dans les détails tous ces accords fiscaux, je suis sûr que l'opposition comprendrait mieux que quiconque pourquoi ils sont injustes pour l'avenir. Nous devons...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre actuel n'a réellement pas répondu à ma question. Il ne souhaite pas corriger le tir. Alors, selon nous et selon bien d'autres personnes du Nouveau-Brunswick qui portent attention à ce qui se passe, le premier ministre actuel veut détruire tout ce qui a été fait, au Nouveau-Brunswick, depuis 50 ans, par plusieurs leaders et premiers ministres très respectés encore aujourd'hui.

Hier, les membres du caucus du gouvernement se sont tous levés pour applaudir leur premier ministre et ses propos. Qui, de l'autre côté de la Chambre, va se lever et respecter les valeurs du Parti progressiste-conservateur? Parce que, aujourd'hui, avec le leadership du premier ministre, je dirais que c'est remis en question. Qui va se lever, aujourd'hui, pour corriger le tir?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, nous constatons, comme d'habitude, que les parlementaires du côté de l'opposition sont incapables de s'attaquer aux questions de fond parce qu'ils ne s'y retrouvent pas. Ils ont donc recours à des propos alarmistes. Ils avancent des propos du genre : Nous ne pouvons pas examiner les enjeux, Monsieur le président, parce que nous ne voulons pas débattre de tout cela. Nous nous contenterons d'être alarmistes. Nous nous contenterons de ressasser les mêmes vieilles questions qui ont toujours été avancées comme arguments.

Monsieur le président, je suis prêt à m'asseoir avec n'importe qui et à discuter des défis avec lesquels nous sommes aux prises, que ce soit dans le domaine de la santé, de l'éducation, des finances, de l'aide sociale ou concernant la difficulté à trouver du personnel pour les employeurs de la province ; cessez de parler, cessez d'être alarmistes et de vous contenter de dire : Eh bien, on ne peut pas réinventer la roue. C'est ainsi que les choses fonctionnent au Nouveau-Brunswick.

Eh bien, vous savez quoi? Je pense que le Nouveau-Brunswick est capable de faire des réalisations plus grandes, meilleures et magnifiques ; la province peut s'en tirer mieux grâce aux deux langues officielles, Monsieur le président, et c'est ce que je m'engage à accomplir.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Personne — personne — dans cette Assemblée, moi y compris, n'a dit au premier ministre de ne pas s'attaquer aux enjeux — personne. Ce que nous disons au premier ministre et à tout le caucus conservateur, c'est de faire respecter les lois et de protéger les droits de toutes les communautés de cette province.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Des mesures doivent être prises pour recruter des travailleurs de la santé et les maintenir en poste afin de résoudre le problème. Je veux savoir si les parlementaires du côté du gouvernement adopteront justement de telles mesures, car, il semble que, dans son message d'hier, le chef du Parti progressiste-conservateur n'ait pas fait mention de mesures à prendre dans ce sens. La province a connu dans une grande mesure de bons dirigeants qui ont participé à sa construction. Par conséquent, ne faisons pas passer ce qu'ils nous ont légué par pertes et profits à cause d'une simple observation du premier ministre.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, notre province s'est lancée sur la voie de l'avenir comme jamais auparavant. Nous constatons que des gens aux quatre coins du pays et à l'étranger considèrent le Nouveau-Brunswick comme leur point de mire. Ils ne sont pas que de passage au Nouveau-Brunswick, mais ils y investissent. Nous voyons des nombres records de personnes qui veulent rester dans la province, y vivre et y investir. Pourquoi donc? C'est parce qu'elles ont soudainement saisi à quel point cette province est formidable. Nous le savons depuis longtemps.

Lorsque nous voulons aborder tous les enjeux et collaborer sur tous les enjeux, nous le ferons évidemment dans le respect des règles et des lois du pays. Cela ne pose pas de souci, Monsieur le président, mais lorsque nos établissements de santé ne fournissent pas les services requis et étant donné qu'ils ont la possibilité de trouver de meilleures approches de collaboration, vous pouvez être sûr que je travaillerai avec eux. Je travaillerai avec les directions générales et les dirigeants syndicaux, et nous trouverons un moyen de produire des résultats pour les gens aux quatre coins de la province, parce qu'ils n'en attendent pas moins, qu'ils soient francophones ou anglophones.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Richard Hatfield serait sidéré par vos observations et votre approche, Monsieur le premier ministre. Bernard Lord, j'en suis sûr, est très inquiet de ce que vous avez dit hier. David Alward, je dirais, ressentirait la même chose.

Nous demandons au premier ministre d'adopter une position tranchée. Nous avons un défi à relever pour attirer et maintenir en poste les professionnels de la santé. Tous les dirigeants dont je viens de mentionner le nom ont réalisé des investissements pour tenter de les retenir et d'en recruter davantage afin d'améliorer notre tissu social, tout en respectant à chaque fois les droits individuels et les droits de la communauté. Nous voulons que le premier ministre nous dise s'il cautionne les gestes posés et les approches adoptées par ses prédécesseurs ou s'il veut remettre en question tout ce qu'ils ont accompli au cours des dernières années.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, il est intéressant d'écouter le chef de

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

l'opposition. Il fait souvent des observations sur notre état d'agitation. Eh bien, il semble être un peu en colère et agité aujourd'hui. Il s'enflamme quelque peu, je dirais.

Monsieur le président, savez-vous ce que j'ai l'intention de faire? Je veux relever les défis actuels. Il ne s'agit pas de revenir 20 ans, 30 ans ou 50 ans en arrière. Il s'agit de poursuivre et d'amplifier ce que nous avons appris au cours de ces années. Il s'agit de bâtir ensemble un Nouveau-Brunswick de demain à partir des défis d'aujourd'hui — pas des préoccupations du passé —, mais de reconnaître les droits, les libertés, les règles et les lois du passé et de les faire fonctionner pour surmonter les défis qui se dressent sur notre chemin en ce moment. Voilà l'objectif. Nous poursuivrons nos efforts afin de relancer le Nouveau-Brunswick, Monsieur le président, sans fermer les yeux sur les enjeux qui ont été négligés par des générations.

Si nous voulons aborder la question de l'investissement, il suffit d'examiner ce dont parle le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Afin d'augmenter le nombre de places, 8 millions de dollars ont été investis et versés à deux universités. Pas une seule place n'a été ajoutée, Monsieur le président, mais cela n'a pas d'importance puisque 8 millions de dollars ont été dépensés.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le premier ministre, par l'entremise du président, l'état d'agitation n'a rien à voir. Ce que je dis, j'y crois. J'ai des principes et des valeurs. Tout d'abord, vous n'avez jamais, jamais — c'est encore le cas ce matin — répondu à ma question. Vous venez simplement de dire que l'ancien premier ministre Alward, l'ancien premier ministre Lord et l'ancien premier ministre Hatfield ont failli à leurs obligations et ont négligé certains des enjeux en question. Sans le formuler littéralement, c'est ce que vous voulez dire, Monsieur le premier ministre.

Ces anciens premiers ministres ont travaillé très fort en cherchant à mettre en place un meilleur tissu social et de meilleurs programmes sociaux progressifs, tout en respectant constamment les droits et la dignité des gens. Le premier ministre veut anéantir tout cela, et ce n'est pas juste d'agir ainsi. Je vous prie de bien vouloir prendre la parole ce matin afin de rectifier ce que vous avez dit hier et de vous engager à respecter toutes les lois inscrites dans la Constitution.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, nous travaillons pour le présent. J'ai entendu plusieurs observations provenant d'anciens chefs et premiers ministres lorsque quelqu'un posait une question. Ils ont dit, eh bien, nous sommes en 2021 — ou en 2020, 2016 ou 2015, peu importe l'année. Ce qu'ils voulaient dire, c'est qu'il s'agissait d'un jour nouveau, et de ce fait, nous devons trouver les moyens pour relever de nouveaux défis. Je suis sûr que si nous retournions à l'époque du premier ministre Louis Robichaud ou du premier ministre Frank McKenna et que nous leur demandions s'ils cautionneraient un

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

système de santé qui ne fonctionne pas normalement et s'ils accepteraient cela pour les gens de cette province, ils auraient répondu par un non catégorique. Auraient-ils pris des mesures à ce sujet? Absolument.

Il semble que le chef de l'opposition ferait fi de tout cela ; il dirait que là n'est pas la question et que nous n'avons pas besoin de nous en préoccuper. Savez-vous quoi? Tous les premiers ministres, tous les caucus et tous les gouvernements sont aux prises avec les défis de leur temps. Oui, nous devons en être conscients, les relever et ne pas les négliger. Nous ne sommes pas ici pour passer du bon temps, Monsieur le président. Nous sommes ici pour mener à bien la tâche. Voilà notre objectif. Nous relancerons le Nouveau-Brunswick et nous le maintiendrons dans une spirale ascendante. Il ira de l'avant, Monsieur le président.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, les premiers ministres Louis J. Robichaud, Richard Hatfield, Frank McKenna, Bernard Lord, David Alward et j'en passe ont tous voulu aborder les enjeux du jour. Ils l'ont toujours fait pour améliorer la situation et offrir des services à ceux et celles qui ont besoin des services publics, et ce, toujours en respectant les droits de toutes les communautés du Nouveau-Brunswick — toutes les communautés. Ils ont même continuellement amélioré ces droits-là, jusqu'à les enchâsser dans la Constitution canadienne.

Ce que je demande au premier ministre, ce n'est pas de travailler à régler les dossiers du jour, mais de vouloir le faire en respectant les droits de tout le monde et en respectant les lois qui existent pour les communautés anglophones et francophones et, bien sûr, celles des Premières Nations du Nouveau-Brunswick.

Étant donné que le premier ministre n'a pas encore été très clair sur la situation et sur l'enjeu, pourrait-il le faire présentement, puisqu'il en a l'occasion?

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, le chef de l'opposition cherche un problème là où il n'y en a pas. Néanmoins, il cherche un problème parce que ce serait la façon de faire de l'opposition de simplement faire fi d'un problème ou d'y consacrer de l'argent afin que les gens disent : Eh bien, oui, le gouvernement y a consacré de l'argent ; la situation doit donc s'améliorer. Que la solution donne des résultats ou non, cela n'a aucune importance, car le Parti libéral n'en a jamais tenu compte. Les résultats n'avaient aucune conséquence.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Monsieur le président, je pense que nous devons être clairs, ici. Loin de moi — loin de moi — l'idée d'envisager le non-respect des droits et libertés individuels dans cette province qui nous est chère, Monsieur le président. Je n'ai jamais tenu de propos de la sorte. Le chef de l'opposition peut me prêter tous les propos qu'il veut, mais les propos en question ne sont jamais sortis de ma bouche, car je crois que nous accordons de l'importance... Je pense que le Nouveau-Brunswick est exceptionnel et unique.

Ce que nous ne faisons pas, c'est profiter de notre caractère unique. Les gens ne font que commencer à voir notre potentiel. Monsieur le président, lorsque nous voyons un article du *Financial Post* dans lequel il est écrit : La province pauvre a soudainement tout ce que l'on pourrait souhaiter... Cela a été publié dans le *National Post*, et c'est bien différent de ce que nous voyions il y a cinq ans.

[Original]

SOINS DE SANTÉ

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Monsieur le président, la population de Haut-Madawaska compte environ 5 000 personnes et elle est servie par un centre de santé communautaire. Il s'agit d'une infrastructure moderne dans laquelle la population et les entreprises locales ont investi beaucoup, beaucoup d'argent. Selon un rapport récent produit par le comité consultatif du centre de santé communautaire de Haut-Madawaska, plus de la moitié de la population de la région est sans médecin de famille. Monsieur le président, ce sont 2 500 personnes. Ce n'est pas 10 % ou 20 %, mais bien 50 %.

Les membres de ce comité veulent proposer des solutions pour remédier au manque de médecins de famille et de personnel infirmier praticien à Haut-Madawaska. Le comité a demandé une rencontre avec le ministère pour présenter son rapport. À trois reprises, Monsieur le président, les rencontres prévues ont été annulées à la dernière minute. La population de Haut-Madawaska en a assez de l'indifférence de ce gouvernement et veut savoir, Madame la ministre, si vous vous engagez à rencontrer le comité consultatif d'ici la fin mai.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je viens de terminer une tournée virtuelle de la province pendant laquelle nous avons discuté avec des gens et des professionnels de la santé de 49 collectivités. Notre ministère a reçu 550 mémoires pendant notre examen relatif au système de santé, et nous avons discuté avec plus de 1 800 personnes. Les parlementaires du Madawaska y ont participé, et, Monsieur le président, nous avons lu le rapport.

J'aimerais pouvoir penser que nous disposons d'un nombre infini d'heures et de minutes chaque jour, mais ce n'est pas le cas. Je suis reconnaissante à nos commissions de services

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

régionaux des efforts acharnés qu'elles ont déployés à l'égard des mémoires, car ils sont précieux.

Monsieur le président, évitons les traitements spéciaux. Tirons profit des moyens dont nous disposons. Nous mènerons la tâche à bien.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

[Original]

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Monsieur le président, la situation est critique à Haut-Madawaska. Chaque semaine, je reçois des appels de personnes éplorées qui ne peuvent pas renouveler leurs ordonnances, qui n'ont aucun suivi de leur état de santé et dont la condition physique et mentale se détériore.

Le comité consultatif a mis sur pied un sous-comité chargé de se pencher sur la question du recrutement et du maintien de professionnels pour son centre de santé communautaire, de Haut-Madawaska. Le comité veut proposer une initiative pour Haut-Madawaska avec une équipe interdisciplinaire de médecins de famille et de personnel infirmier praticien.

La ministre a affirmé, la semaine dernière, que tous les gens du Nouveau-Brunswick auraient un médecin de famille dans moins de six mois. La ministre s'engage-t-elle à appuyer les démarches du comité consultatif du centre de santé communautaire de Haut-Madawaska, à rencontrer le comité et à s'occuper de ce dossier?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je pense que j'ai dit très clairement que nous nous penchions sur la question des médecins de famille dans notre province. J'ai dit aux gens de chacune des collectivités avec lesquelles j'ai tenu une séance : Nous voulons que vous participiez à la recherche de solutions. Nous voulons collaborer avec les gens et nous le ferons, Monsieur le président. Il n'est certainement pas nécessaire que la ministre les rencontre pour qu'un projet aille de l'avant. Le personnel du ministère fournira sa collaboration à cet égard. Nous verrons ce qui est possible. Nous verrons ce que les collectivités proposent et nous nous efforcerons de travailler ensemble afin d'aboutir à une très bonne solution.

Toutefois, Monsieur le président, il ne s'agit pas d'une mêlée générale. Nous ne pouvons pas nous attendre à tout avoir dans toutes les collectivités. Ce que nous pouvons faire, c'est nous assurer de répondre aux besoins des collectivités, car il s'agit de l'objectif de l'examen relatif au système de santé, c'est-à-dire comprendre et combler les besoins. Les médecins de famille sont certainement une grande priorité.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M^{me} Harris (Baie-de-Miramichi—Neguac, L) : Merci, Monsieur le président. Les gens de Miramichi et de ses environs ont été consternés d'apprendre que les services de pédiatrie à l'hôpital de Miramichi avaient été interrompus et que le service avait été fermé. La ministre de la Santé confirmera-t-elle si c'est le cas et si cette interruption de services est temporaire?

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, des mesures sont prises au sein du système de santé afin que nous puissions passer au travers de périodes qui nécessitent des mesures d'adaptation. Une pénurie de personnel se fait notamment sentir en pédiatrie, et nous devons prendre des décisions selon le nombre de patients et la façon dont nous pouvons procéder. Je laisse les décisions aux RRS. Elles doivent déterminer la façon dont nous passons au travers de telles périodes.

Bien que nous communiquions toujours avec les RRS et que nous les consultations constamment, je ne peux pas informer la députée aujourd'hui du délai en question. Nous ferons preuve de transparence à cet égard et nous nous tournerons certainement vers la collectivité pour discuter des questions qui la préoccupent. Nous voulons éviter de grandes préoccupations, car nos enfants ont besoin de soins. Je suis disposée à collaborer avec la collectivité pour comprendre les vraies questions et pour nous assurer que nous nous en occupons.

M^{me} Harris (Baie-de-Miramichi—Neguac, L) : Merci, Monsieur le président. Personne n'a informé la collectivité de la situation. Nous en entendons parler au fur et à mesure, et le personnel a peur d'en parler parce qu'il sait qu'il sera réprimandé sévèrement s'il dénonce les interruptions de services.

N'est-ce qu'un autre exemple de compressions effectuées dans les services hospitaliers dans la province? Nous sommes en pleine crise, mais la ministre ne semble pas trop préoccupée. S'agit-il d'une autre façon indirecte de réduire les services dans notre hôpital et de jeter le blâme sur la RRS et la pénurie de personnel infirmier?

La responsabilité revient à la ministre. Elle devrait savoir si le service de la pédiatrie à Miramichi est ouvert. Voici ce que je veux savoir : Pourquoi la situation n'a-t-elle pas été rendue publique, et que fera la ministre pour rectifier la situation?

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, il n'y a aucune compression. Les Libéraux aiment bien employer le mot « compression ». Compression, compression, compression, c'est le mot qu'ils préfèrent employer pour appuyer leur approche alarmiste sur le plan politique. Le fait est que les services ont été regroupés et qu'il s'agit d'une mesure temporaire. Il n'y a eu aucune suppression de lits. Il n'y a pas de perte nette de lits ni de diminution des services cliniques.

Nous collaborerons avec les RRS dans l'avenir, mais, ma foi, elles doivent pouvoir s'adapter quand c'est nécessaire. Cela fait partie de la gestion du système de santé et des ressources

Questions orales

humaines nécessaires. Nous n'attendrons pas. Nous agissons sans tarder. Nous collaborerons avec les collectivités de notre province. J'ai visité la région de Miramichi, et les gens ont bien répondu à notre appel. L'examen relatif au système de santé traitera d'un grand nombre de nos préoccupations, mais nous devons l'effectuer de façon responsable, Monsieur le président. Merci.

DROITS DE COUPE

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Monsieur le président, ma question s'adresse ce matin au ministre des Finances. Il doit être préoccupé par les recettes provenant des redevances sur le bois que perd son gouvernement, compte tenu du coût élevé du bois d'oeuvre.

Selon un reportage de CBC ce matin, en mars, les scieries et installations de traitement du bois du Nouveau-Brunswick avaient battu par plus de 80 millions de dollars un record de gains mensuels vieux de 19 ans. Néanmoins, les taux des redevances du Nouveau-Brunswick n'ont pas bougé, et les gens du Nouveau-Brunswick ne peuvent plus se permettre d'acheter un « deux-par-quatre ». C'est un cas classique de la stratégie de voler des pauvres pour donner aux riches. Les compagnies forestières du Nouveau-Brunswick bénéficient toujours des taux qui ont été établis après le grand cadeau forestier offert en 2014 par le gouvernement Alward, mesure qui a engagé le gouvernement à garantir des prix concurrentiels du bois et à réduire le coût des activités forestières d'Irving.

Le ministre des Finances pense-t-il que nous recevons la juste valeur de nos ressources forestières?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je remercie beaucoup le député d'en face de la question. Passons en revue la rhétorique politique dénuée de sens dont il vient d'user et parlons du vrai problème. Il est facile d'émettre des remarques au sujet des riches et des pauvres, et le député en a fait une carrière parlementaire.

La vérité, c'est que, si nous faisons preuve d'imprudence ou si nous gérons les redevances forestières de façon impulsive, les gens que le député dit défendre pourraient souffrir. Si c'était le cas, en assumerait-il la responsabilité? Absolument pas. Je suis sûr que non. Toutefois, ni moi ni le gouvernement actuel ne porterons le chapeau, et le ministre des Finances comprend que nous nous employons à faire en sorte d'obtenir le meilleur niveau de recettes possible. Nous travaillons en ce sens en tenant compte d'une panoplie d'éléments différents. Nous ne nous laisserons pas dévier de notre trajectoire par des bêtises et de la rhétorique, mais nous obtiendrons des résultats tout comme nous nous sommes engagés à le faire, de façon inédite pour...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Monsieur le président, je veux vraiment entendre l'avis du ministre des Finances à cet égard, car, chaque fois que le ministre des Ressources naturelles prend la parole et dit qu'il protège les intérêts d'un certain groupe, celui-ci le contredit ensuite quelques jours plus tard.

Pas plus tard que ce matin, Linda Bell, de la Carleton-Victoria Wood Producers' Association, a qualifié la question des redevances de très frustrante et d'absolument ridicule et a dit que la politique du gouvernement sur les redevances favorisait la faiblesse des marchés. Le seul groupe qui ne puisse pas contredire le ministre est J.D. Irving. C'est peut-être parce que le ministre est le porte-parole du groupe ; après tout, sur les ondes de CBC, celui-ci a bien renvoyé les observations au ministre.

Un grand nombre d'autres dossiers discutés au cours de la période des questions, comme la pénurie de personnel infirmier attribuable à de faibles salaires, pourraient être financés si le ministre des Finances s'attaquait sérieusement à la question des recettes provenant des redevances. Le ministre des Finances augmentera-t-il les taux des redevances sur le bois d'oeuvre afin que les gens du Nouveau-Brunswick bénéficient aussi des profits que réalisent les grandes usines grâce à l'essor du bois? Sinon, qui protège-t-il?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, depuis le début, le député d'en face fait manifestement du théâtre politique. Il a lu sur une feuille qu'il s'attendait à ce que le ministre des Finances réponde, mais il savait que c'était moi qui allais répondre. Encore une fois, la situation est ridicule.

D'ailleurs, en parlant de JDI, j'invite le député d'en face à parler de ce qui se serait produit en 2015, quand l'industrie a été frappée d'un droit compensateur de 20 % sur le bois d'oeuvre résineux. À ce moment-là, le gouvernement est resté ferme en ce qui a trait aux droits de coupe. En 2018, compte tenu des prix records du bois d'oeuvre, l'industrie a exercé d'énormes pressions afin de faire abaisser les droits de coupe, mais nous sommes restés fermes. Il faut tout dire. Il faut dire que le gouvernement travaille fort pour rétablir l'ordre dans le système. Nous aurons ensuite une discussion à cet égard. Il est toutefois très facile de passer outre aux propos irresponsables et purement politiques.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

CORONAVIRUS

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Merci, Monsieur le président. Il y a 15 mois, j'ai eu l'honneur de faire partie du comité multipartite du Cabinet sur la COVID-19, dont le seul but était d'aplatir la courbe pour ne pas engorger notre système de soins de santé.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Puisque plus de 40 % de notre population est maintenant vaccinée et que des vaccins sont disponibles pour chaque adulte du Nouveau-Brunswick, je crois qu'il ne faut pas perdre de vue l'objectif initial, qui a été énoncé au début de la pandémie : aplatir la courbe et protéger notre système de soins de santé. Maintenant plus que jamais, les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin d'avoir espoir que la fin est en vue et qu'ils pourront reprendre leur vie normale d'avant la pandémie.

Ma question s'adresse au premier ministre. Maintenant que chaque adulte du Nouveau-Brunswick a l'occasion de se faire vacciner, le premier ministre peut-il nous dire comment se déroulera la levée de l'état d'urgence?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci de la question. Je suppose que nous continuerons de travailler avec Santé publique et nos voisins à cet égard, comme nous l'avons fait tout au long de la pandémie. Le processus sera déclenché lorsque nous atteindrons un taux de vaccination de 75 %. Quant à savoir si nous pourrions réduire la portée de l'arrêté d'urgence quand seulement un groupe... Je dirais que cela se produira au cours des deux ou trois prochaines semaines. Ce pourrait être d'ici la mi-juin en ce qui a trait à un taux de vaccination. À mon avis, nous sommes probablement plus portés à dire que nous devons adopter une approche prudente pour l'été jusqu'à ce que tout le monde soit vacciné. Par ailleurs, nous travaillerons avec Santé publique et nous nous alignerons sur les mesures que prennent nos homologues d'un bout à l'autre du pays.

Je sais que nous ne voulons pas du tout prendre le risque de reprendre nos activités, de perdre nos acquis et de faire marche arrière. J'ai toutefois bon espoir que les activités reprendront considérablement en juillet. Je dirais que c'est la rapidité avec laquelle le nombre requis de personnes recevront leur deuxième dose de vaccin qui déterminera si l'arrêté d'urgence reste en vigueur.

PERSONNES ÂGÉES

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci, Monsieur le président. Nous comptons dans toute la province des organismes merveilleux qui travaillent auprès de personnes âgées et qui font un excellent travail. Ma question est la suivante : Le ministre nous dirait-il si le ministère fournit un financement au Seniors' Resource Centre de Saint John? Si oui, le ministre est-il au courant du genre d'activités et de services offerts au moyen de ce financement?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre du Développement social, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Le ministère travaille en partenariat avec un très grand nombre d'organismes dans la province, et nous sommes reconnaissants du travail que ceux-ci accomplissent. Lorsque nous examinons le travail accompli, nous regardons les résultats et déterminons s'il est possible pour ces organismes de les améliorer. Si, pendant la



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

pandémie, certains groupes ne peuvent en fait pas atteindre les résultats visés au départ, alors le financement que nous leur accordons peut toujours faire l'objet d'un examen.

Si une question porte sur un groupe en particulier, j'en prends note puisque nous nous occupons dans la province d'un très grand nombre d'organismes à l'échelle locale.

[Original]

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis certain que le groupe Seniors' Resource Centre, à Saint John, fait un excellent travail. Maintenant, le ministre pourrait-il indiquer si le financement d'autres centres pour personnes âgées a été réduit, notamment celui du centre de ressources pour personnes âgées de Moncton, celui de l'Université du troisième âge du Nord-Ouest Inc. et celui de l'Association des universités du troisième âge du Nouveau-Brunswick. Dans l'affirmative, pourquoi ce financement qui apporte un soutien inestimable aux personnes âgées a-t-il été réduit pour les trois organismes que je viens de mentionner?

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre du Développement social, PC) : Monsieur le président, en ce qui concerne certaines des règles relatives à la COVID-19, certaines activités n'étaient pas autorisées parce qu'elles favorisaient la propagation ou la transmission de la maladie. L'une de ces activités était l'ouverture des centres de services. Des centres de services assuraient peut-être la fonction dévolue à certains des groupes mentionnés par le parlementaire d'en face.

Donc, s'il n'y avait pas de centre de services à cause de la COVID-19, je suppose que je poserait la question suivante au député d'en face : Le gouvernement devrait-il continuer à verser des fonds pour payer des services qui ne sont pas fournis? Ces fonds pourraient-ils être réaffectés à d'autres secteurs afin d'améliorer la communication en mode virtuel ou d'organiser des activités virtuelles à la place? Je suppose donc que ma question s'adresse au député d'en face : Ces services sont-ils encore offerts pendant la pandémie de COVID-19 ou s'agissait-il de centres de services et d'activités qui ont été interdits afin de protéger...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. Le temps consacré à la période des questions est écoulé.